



Nous vivons une période sombre, au sens propre comme au figuré. Jette souhaite y apporter un peu de lumière et d'espoir avec des illuminations de fin d'année encore plus somptueuses cette année qu'à l'accoutumée. Vous pouvez, vous aussi, apporter votre touche de lumière, symbole d'espoir, grâce aux actions 'Jette s'illumine' ou 'Voir la lumière'. A découvrir dans nos pages.

P. 6-7

Plan d'action
Égalité des chances

5

Vos déchets
chimiques

9

30 km/h
devient la règle

10-11

Dossier
Commerce local

18-21

Edito

De l'espoir en ces jours sombres

La crise corona que nous traversons – depuis 10 mois déjà – constitue l'un des plus grands défis de ces dernières décennies, au niveau de la santé publique bien sûr, mais aussi sur le plan social, économique, organisationnel... Mais cette crise représente également un lourd tribut pour chacun d'entre nous.

Nous sommes tous impactés par ce virus et par les mesures adoptées pour y mettre fin. Certains sont confrontés à la perte d'un proche ; les grands-parents ne voient leurs petits-enfants que par écran interposé ; les parents combinent télétravail et occupation des enfants alors que de nombreuses activités sont à l'arrêt. Les jeunes se languissent des contacts avec leurs amis, de leur sport favori ou simplement d'un moment d'insouciance ; les personnes isolées affrontent des journées qui se ressemblent, avec des contacts sociaux restreints ; de nombreux indépendants se font du souci pour la viabilité de leur activité. Sans oublier, bien sûr, le personnel du secteur des soins de santé et les résidents de maisons de repos qui affrontent une rude épreuve sur les plans émotionnel et physique.

Alors que, durant l'été, le nombre de contaminations baissait et que nous espérions la crise derrière nous, nos espoirs ont, hélas, été balayés. Cette deuxième vague nous frappe, plus fort encore que la première.

Pourtant, il nous faut cultiver l'espoir. Avec l'arrivée des vaccins, pour la première fois, la lumière apparaît au bout du tunnel. Combinés aux efforts que nous fournissons tous ensemble, ils peuvent nous aider à prendre le contrôle sur le virus. D'ici là, restons positifs et examinons le champ des possibles.

Les compétitions sportives sont à l'arrêt, mais nous pouvons encore faire de longues balades et observer la nature changer d'apparat au fil des saisons. Avec pas moins de 117 hectares de parcs et bois, Jette est l'une des communes les plus vertes de Bruxelles. Profitons-en !

Les restaurants et cafés sont fermés, mais nous pouvons nous faire plaisir grâce aux nombreuses possibilités de take away, qui nous permettent aussi d'apporter notre soutien aux commerçants locaux en cette période difficile.

Des règles strictes sont d'application dans les magasins, avec pour conséquence des files d'attente allongées et des rues commerçantes plus animées. C'est certainement le moment de privilégier les commerces locaux qui vous accueilleront avec le sourire. Le marché dominical offre également une occasion unique de faire ses courses en plein air, le dimanche matin.

Nous ne pouvons inviter ni ami, ni famille, mais nous pouvons garder contact les uns avec les autres par téléphone ou WhatsApp. Que ce soit pour papoter ou annoncer une grande nouvelle, toutes les raisons sont bonnes ! Et pourquoi ne pas contacter nos voisins pour leur demander s'ils ont besoin d'aide ? Appeler les amis que nous avons perdus de vue ? Ou, pour les plus nostalgiques, leur écrire une lettre ?

Les parcs de loisirs sont fermés, mais nous pouvons redécouvrir notre ville, ses parcs et ses musées. A Jette, nous avons la chance d'avoir deux magnifiques établissements de renommée internationale, les musées René Magritte et d'Art Abstrait, situés côte-à-côte dans la rue Esseghem. Or, combien sommes-nous encore à en ignorer l'existence ?

Enfin, nous pouvons aussi nous réchauffer le cœur grâce à diverses initiatives, telles que les nombreuses cartes de vœux confectionnées par des enfants et distribuées dans les maisons de repos, les illuminations de fin d'année particulièrement belles cette année, l'appel à bénévoles lancé par Iriscare auquel pas moins de 1.000 personnes ont réagi positivement, l'aide alimentaire fournie à de nombreuses familles par le Centre d'Entraide de Jette durant la crise...

Tout cela nous inspire de l'espoir. L'espoir d'une société où la solidarité occupera une plus grande place. L'espoir d'un printemps qui nous apportera des jours meilleurs. L'espoir que 2021 nous permettra à nouveau de respirer librement, jouer, bouger, aimer...

A vous toutes et tous, nous vous souhaitons une belle année 2021.

● Le Bourgmestre, Hervé Doyen

● Le Secrétaire communal, Benjamin Goeders



La Maison communale
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél: 02.423.12.11

Uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi entre 8h30 et 13h, sauf le jeudi entre 13h et 19h.

Pour prendre rendez-vous, surfez sur www.jette.be ou téléphonez de 8h30 à 13h et de 14h à 16h à l'un des numéros suivants :

- Casier judiciaire, attestations et certificats : 02.423.12.60
- Inscriptions, changements d'adresse et passeports : 02.423.12.60
- Cartes d'identité et Kids-ID : 02.423.12.95
- Permis de conduire : 02.423.12.58
- Dossiers étrangers : 02.423.12.57
- Etat civil : 02.423.12.77
- Sport et Kids' Holidays : 02.423.12.45
- Reconnaissances de handicap et pensions : 02.422.31.24
- Autres démarches et services : 02.423.12.11

Theodor 108

Rue Léon Theodor 108
1090 Jette
Tél: 02.423.12.11

Uniquement sur rendez-vous.

Le lundi, mercredi et vendredi entre 8h30 et 13h

Pour prendre rendez-vous, surfez sur www.jette.be ou téléphonez de 8h30 à 13h et de 14h à 16h à l'un des numéros suivants :

- Gestion du Territoire (Urbanisme) : 02.422.31.48/49
- Gestion foncière et Habitat : 02.422.31.62/63
- Autres démarches et services : 02.423.12.11

L'administration communale sera fermée les 24, 25 et 31 décembre 2020, ainsi que le 1^{er} janvier 2021.

Info: www.jette.be
Facebook: @jette1090

Il s'est au conseil communal du 25 novembre 2020

Lors de la séance de novembre, le conseil communal de Jette a donné son accord à la régionalisation de la partie jettoise de l'avenue de l'Arbre Ballon. Cette régionalisation fait suite à une demande de la Région, afin de lui permettre une meilleure gestion et un meilleur

entretien des voies de tram et des feux de circulation. Avec l'aménagement de la nouvelle ligne de tram 9 et son prolongement jusqu'à la station de métro Roi Baudouin, certains carrefours de l'avenue de l'Arbre Ballon devront en effet être équipés de feux de signalisation. Actuel-

lement, les carrefours concernés se trouvent en partie sur le territoire. Le transfert à la Région des portions de voiries concernées lui permettra donc de gérer de manière cohérente la ligne de tram 9, l'aménagement des carrefours situés sur son tracé et leur entretien.

Le prochain conseil communal aura lieu :
le mercredi 27 janvier 2021 à 19h.

• **Vous trouverez l'ordre du jour et le contenu de chaque séance du conseil communal sur <https://publi.irisnet.be>**



HERVÉ DOYEN
BOURGMESTRE

- Contrats de quartier et Politique des grandes villes
- Communication, Participation et Information
- Qualité
- Sécurité
- Assistance aux victimes, Médiation et Mesures alternatives
- Finances et Budget
- Tutelle CPAS
- Infrastructures bicommunautaires
- Cultes



BERNARD VAN NUFFEL
1^{ER} ÉCHEVIN

- Patrimoine, Energie et Climat (lié au patrimoine)
- Charroi
- Aménagement urbain
- Plantations, serres et parcs communaux
- Politique de l'eau (égouts, maillage bleu, ...)



MOUNIR LAARISSI
5^{ÈME} ÉCHEVIN

- Culture francophone
- Jeunesse et seniors francophones
- Activités bicommunautaires
- Propreté publique



OLIVIER CORHAY
2^{ÈME} ÉCHEVIN

- Enseignement francophone et Accueil extrascolaire
- Logement



JACOB KAMUANGA
6^{ÈME} ÉCHEVIN

- Personnel
- Vie sociale et citoyenneté
- Santé
- Maison de l'Emploi



CLAIRE VANDEVIVERE
3^{ÈME} ÉCHEVINE

- Etat civil et Démographie
- Développement durable et Environnement
- Commerce équitable
- Coordination Plan Climat et Qualité de l'air
- Personne handicapée, Egalité des chances et Intégration



NATHALIE DE SWAEF
7^{ÈME} ÉCHEVINE

- Mobilité urbaine et Qualité de l'air (liée à la mobilité)
- Communauté flamande et Enseignement néerlandophone
- Jeunesse et seniors néerlandophones
- Solidarité internationale (Nord-Sud)



BENOÎT GOSSELEIN
4^{ÈME} ÉCHEVIN

- Prévention urbaine
- Sports
- Commerce, Economie, Animations



JENNIFER GESQUIÈRE
8^{ÈME} ÉCHEVINE

- Urbanisme et Immeubles et terrains à l'abandon ou négligés
- Protection du Patrimoine
- Famille et Petite enfance



JORIS POSCHET

- Président du CPAS de Jette

Collège du bourgmestre et échevins·e·s 2018-2024

Permanences :

Les membres du collège n'ont pas de permanence fixe. Si vous souhaitez les rencontrer, vous pouvez contacter leurs cabinets pour obtenir un rendez-vous. Toutes les infos sur www.jette.be.

Vaccination contre la polio pour les bambins

Transmettez le certificat de vaccination sous forme digitale à l'administration

Les tout-petits doivent être vaccinés contre diverses maladies, dont la poliomyélite. Etant donné le caractère obligatoire de ce vaccin, les parents doivent fournir le certificat de vaccination à l'administration communale. Désormais, cela peut se faire de manière digitale, via le site internet de la commune.



En Belgique, le vaccin contre la polio est imposé par la loi depuis 1966. Il est administré par injection au nourrisson en quatre fois : à 2 mois, 3 mois, 4 mois et vers 13-14 mois. Lors de la dernière injection, le pédiatre remplit un certificat de vaccination qui doit être remis

dans les quinze jours à l'administration communale, au service Vie sociale et Citoyenneté. Désormais, cela peut aussi se faire en ligne via un formulaire spécifique. Vous pouvez toujours envoyer le certificat également par mail à vsc-slb@jette.irisnet.be, par courrier ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale : Commune de Jette - Service Vie sociale et Citoyenneté - Chaussée de Wemmel, 100 - 1090 Jette.

La commune vous fournira une attestation sur base du carnet de vaccination de l'enfant ou du certificat remis par le pédiatre. Des copies de cette attestation devront être remises au médecin lors des visites médicales scolaires.

Plus d'infos : www.jette.be (A votre service / Petite enfance / Vaccination)

La prime 'Be Jette' doublée pour les faibles revenus

Bonne nouvelle pour les Jettois propriétaires de leur habitation, mais disposant de revenus limités : ils bénéficieront d'un doublement de la prime 'Be Jette' de 35 € instaurée l'année passée. La procédure de demande est encore ouverte jusqu'au fin janvier 2021.



tains propriétaires à faibles revenus, la commune a décidé de débloquer une seconde prime forfaitaire de 35 €.

Des conditions précises de revenus

Cette seconde prime est accessible sur demande aux :

- propriétaires fiscalement isolés qui ont un 'impôt total' (voir fin de déclaration) inférieur à 6.000 € et un revenu cadastral indexé (2020) supérieur à 900 €.

- propriétaires fiscalement en ménage qui ont un 'impôt total' inférieur à 6.000 € et un revenu cadastral indexé (2020) supérieur à 900 €.
- propriétaires fiscalement en ménage dont l'impôt total est situé entre 6.001 € et 10.000 € et qui ont un revenu cadastral indexé (2020) supérieur à 1450 €.

Cette prime n'est pas accordée automatiquement et doit faire l'objet d'une demande écrite par mail (prime1090@jette.irisnet.be) ou par courrier au Service GEFICO (Commune de Jette - chaussée de Wemmel, 100). Il faut joindre une copie de votre avertissement-extrait de rôle 2019 de l'IPP et de votre avertissement-extrait de rôle 20320 du PRI. La date limite d'introduction des demandes est le 31 janvier 2021.

Plus d'infos : service Gefico - 02.423.13.16

L'an passé, Jette a opéré un shift fiscal en diminuant l'impôt sur les revenus et en augmentant le pourcentage prélevé sur le précompte immobilier. En plus d'une hausse des revenus, les propriétaires jettois qui occupent leur bien ont pu compter sur une prime 'Be Jette' de 35 € pour compenser la hausse du précompte immobilier. Vu que cette prime n'est pas suffisante pour compenser la balance du shift fiscal pour cer-

Egalité des Chances

Jette dispose d'un Plan d'actions

Lancée il y a un peu plus d'un an, La Plateforme de l'Égalité des Chances (PEC) a rassemblé des personnes et associations autour de trois thèmes : la communauté LGBTQI+, l'égalité femmes-hommes et le handicap. Son objectif ? Elaborer un plan d'actions pour l'Égalité des Chances à Jette.

Au sein de la PEC, les trois groupes de travail ont avancé en trois temps : les constats, l'évaluation des mesures déjà mises en œuvre ou en cours et les actions concrètes à mener pour faire de Jette une commune exemplaire et inclusive, capable d'accueillir chaque personne avec le même respect et la même dignité, quels que soient son âge, son sexe,



son orientation sexuelle et affective, son origine, sa religion ou son handicap.

46 actions concrètes

Le Plan d'actions Égalité des Chances liste au total 46 actions à mener à Jette, au sein de l'administration ou de l'espace pu-

blic, dans les écoles, les crèches, les commerces ou les centres de loisir. Il s'agit notamment d'actions de sensibilisation ou d'information, mais aussi d'actions concrètes telles que des formations ou des campagnes de visibilité. Créer des passages pour piétons aux couleurs arc-en-ciel, distribuer un cahier de coloriage non stéréotypé aux enfants, veiller à avoir une attention spécifique pour ces thématiques dans la programmation des activités socio-culturelles, développer un handi-prix à l'occasion de la remise des mérites sportifs, ... Voilà quelques exemples d'actions proposées par la PEC et qui reflètent bien la richesse des idées rassemblées dans le Plan d'actions jetteois.

Plus d'infos : www.jette.be

Nouvelles cartes d'identité avec empreintes digitales

Après une phase test dans plusieurs communes, la carte d'identité électronique belge avec empreintes digitales, se généralise. Lorsque vous renouvelerez votre carte, vous recevrez donc dorénavant une eID avec vos empreintes digitales. Une mesure qui permet de renforcer la lutte contre l'usurpation d'identité.

Les citoyens dont la carte d'identité arrive à échéance reçoivent une convocation pour se rendre à l'administration communale. On y relève les empreintes des index de chaque main afin de les stocker dans la puce sans contact de la nouvelle eID. Lors de la délivrance de votre carte, vous devrez également vous soumettre à un contrôle d'empreintes digitales. Vos empreintes seront comparées à celles qui figurent sur l'eID pour éviter une usurpation d'identité et s'assurer que c'est bien le titulaire de la

carte qui vient la récupérer. En cas de déclaration de perte, de vol ou de destructions de votre carte, elle sera également remplacée par une carte comprenant vos empreintes digitales. Les anciennes cartes d'identité sans empreintes digitales restent valables jusqu'à leur date d'échéance. Pas besoin donc de les remplacer pour l'instant.

Les empreintes ne seront conservées que durant le temps nécessaire à la fabrication et à la délivrance de la carte d'identité, soit maximum trois mois. Au terme de ce délai, les données seront détruites et les empreintes seront effacées.

Pas pour la Kids-ID

Le document d'identité pour les jeunes enfants de moins de 12 ans, (Kids-ID), n'est pas concerné par cette nouveauté. Les enfants de moins de 12 ans ne devront donc pas laisser leurs empreintes digitales, sauf s'ils se présentent après convocation dans les 3 mois précédent leur 12^{ème} anniversaire.

Appel Directeur/Directrice technique Patrimoine communal



L'administration communale organise un examen de promotion et de recrutement pour la fonction de Directeur / Directrice technique Patrimoine communal (A7) (m/f/x).

Les demandes de participation à cet examen seront adressées à Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen – Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette, par recommandé, ou au service des Ressources Humaines, via le formulaire en ligne.

La date limite pour l'introduction des susdites candidatures est fixée au jeudi 31 décembre 2020.

Vous trouverez le formulaire de candidature, les détails pratiques, les conditions et le programme d'examen sur www.jette.be.

Des illuminations de fin d'année somptueuses à Jette

Une lueur d'espoir dans l'obscurité



Durant ces sombres soirées d'hiver, de nombreuses rues et places jettoises sont inondées de lumière. La commune a en effet décidé cette année de faire un effort supplémentaire pour les illuminations de fin d'année. En plus des illuminations habituelles dans les rues et du sapin de Noël du Miroir, diverses créations originales 3D en éclairage led ont été placées çà et là.

Malgré le couvre-feu en vigueur dès 22h, la saison permet de profiter pleinement des illuminations dans les rues, sur les ronds-points et les places jettoises. Durant l'hiver, l'obscurité pointe en effet le bout de son nez vers 16h ou 17h et c'est exactement à ce moment-là – 16h30 pour être précis – que les Jettois se retrouvent plongés dans une mer de lumière et de couleurs.

Eclairer les journées sombres

Tout le monde aspire à un peu de lumière en cette période : le réveillon de Noël se fera en comité très restreint, les marchés de Noël sont annulés et pas question non plus de grand feu d'artifice de fin d'année. Mais nous pouvons heureusement nous réchauffer et mettre un peu d'ambiance grâce à la lumière dans cette période assombrie aussi bien par la saison que par les circonstances actuelles. Et pourtant il y a du positif : la magie de l'hiver et la commune éclairée, les jours qui se rallongent progressivement dès la fin du mois de décembre et l'arrivée des vaccins apportent un peu de lumière au bout du tunnel de cette crise sanitaire.

Balade du soir

Outre la rue Léon Theodor, qui constitue un axe entre les places Cardinal Mercier et Reine Astrid, ce sont principalement les rues autour du Miroir qui sont éclairées pour l'occasion. Mais cela vaut certainement la peine de planifier une balade en soirée au fil des lieux moins empruntés qui se sont aussi joliment parés d'une ambiance festive. C'est le cas dans les Jardins de Jette où les habitants jouissent d'une place Jean-Louis Thys de rêve et d'une tout aussi somptueuse place de l'Ancienne Barrière. Passez également vous reposer sur un banc du nouveau Square des Bruxellois et empruntez ensuite la rue des Flamands pour flâner le long de La Maison communale parée de blanc et bleu. Et n'oubliez pas de prendre un selfie... avec ou sans votre moitié, membre de votre bulle ou contact rapproché...

Concours photo

'Jette s'illumine'

Vous aimez décorer votre maison, votre façade ou votre balcon à l'occasion de Noël ? Vous êtes commerçant et voulez mettre votre étalage en lumière pour les fêtes de fin d'année ? Alors participez au concours photo 'Jette s'illumine' jusqu'au 22 décembre.

Jette s'illumine est une initiative de la commune qui souhaite à la fois encourager ses habitants à multiplier le nombre d'illuminations dans la commune pour les fêtes et soutenir les commerces locaux dans lesquels les gagnants pourront dépenser leurs chèques-cadeaux.

Particuliers et commerçants

Les personnes qui veulent tenter leur chance peuvent s'inscrire sur www.jette.be via un formulaire auquel elles devront joindre une photo de leur 'projet d'illumination',



pour le 22 décembre 2020 au plus tard. Le règlement du concours se trouve également en ligne et les résultats seront publiés sur le site internet communal, sur la page facebook de la commune et dans le Jette Info de janvier. Parmi les particuliers, les gagnants recevront un bon d'achat d'une valeur de 40

à 300 € à dépenser auprès des commerces locaux. Les commerçants lauréats verront, eux, la photo de leur étalage publiée dans le Jette Info et via les médias sociaux jettois.

Plus d'infos :
service Vie économique et Animations
vea@jette.irisnet.be – 02.423.13.02

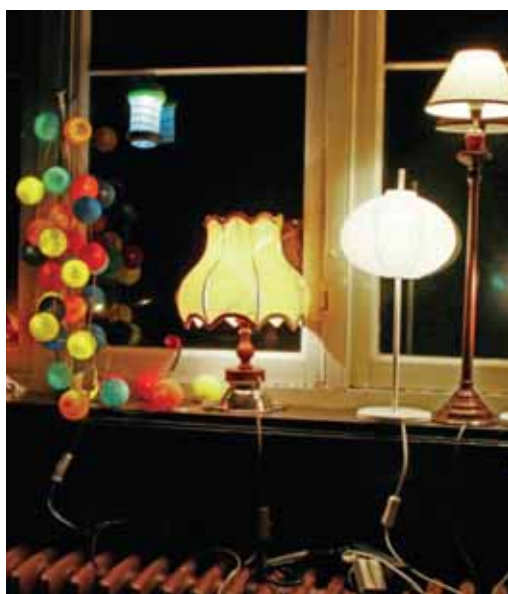
21
déc.

Action 'Voir la lumière'

Illuminez vos fenêtres

Le jour le plus court et le plus sombre de l'année – le lundi 21 décembre – créons un spectacle de lumière les uns pour les autres. Chaque Bruxellois, donc bien sûr chaque Jettois, est invité à illuminer sa fenêtre, individuellement ou via l'école, une association, le travail, un comité de quartier, ... Ils le font les uns pour les autres, pour se soutenir, pour trouver une connexion, pour créer une grande lumière ensemble, pour voir la lumière au bout du tunnel.

L'asbl Patrimoine à Roulettes a réalisé pour l'action 'Voir la lumière' une brochure ludique et bilingue qui contient 15 astuces pour transformer ses fenêtres en jouant avec l'ombre, la



lumière, la couleur, la transparence et l'assombrissement. Ces propositions ne nécessitent aucun matériel spécial. Tout le

monde peut donc facilement participer. La brochure de l'action a été distribuée dans les écoles jettoises et peut aussi être téléchargée sur le site internet communal www.jette.be. Vous pouvez également vous procurer une version papier à La Maison communale, à la bibliothèque néerlandophone ou au GC Essegem. Vous êtes très inspiré ? Participez en plus à l'action 'Jette s'illumine' (voir ci-dessus) et remportez de jolis prix.

Un peu de chaleur et de lumière ne peuvent que nous réconforter en cette période sombre. Alors n'oubliez pas de participer au spectacle et illuminez vos fenêtres ce jour-là.

Plus d'infos : www.jette.be

• Voir la lumière

Lundi 21 décembre, de 17h à 22h

Contrat de Quartier durable Magritte

Piétonnisation de la rue Joseph Loossens

Le bien-être des habitants est une préoccupation majeure au sein de tous les projets du Contrat de Quartier durable Magritte. La piétonnisation de la rue Joseph Loossens, entre les rues Gustave Delathouwer et Essegheem, prévue pour cette fin d'année, en constitue un bel exemple.

Cette modification prend place dans un projet global, qui sera réalisé dans le courant de l'année prochaine et qui prévoit également le réaménagement de la cour maternelle et de l'entrée de l'école Jacques Brel située dans la rue Loossens. Il intégrera aussi des aspects liés à la biodiversité et à la gestion des eaux pluviales, rencontrant ainsi la dimension écologique chère au Contrat de Quartier durable Magritte.

Pour la sécurité des enfants

La piétonnisation de la rue Joseph Loossens, qui constitue donc la première étape de ce réaménagement, permet de répondre dès aujourd'hui aux nombreuses sollicitations de parents concernant la vitesse excessive devant l'entrée de l'école. Des potelets placés sur la voirie permettront d'interdire la circulation automobile



sur le tronçon compris entre les rues Essegheem et Delathouwer. Par ailleurs, la circulation sera modifiée dans le quartier tout en garantissant un maximum de fluidité du trafic et l'accès aux services de secours. Le tronçon de la rue Joseph Loossens compris entre les rues Gustave Delathouwer et des Augustines sera, lui, mis en sens unique. Les horaires de collecte des sacs poubelles restent quant à eux inchangés, mais le lieu

de dépôt se fera dorénavant aux extrémités de la rue Loossens (à hauteur du numéro 38 et après le numéro 46, au coin de la rue).

Plus d'infos :
 Service Contrat de Quartier durable Magritte
 02.423.13.89
cqd-dw@jette.irisnet.be
[facebook.com/cqdmagrittedw](https://www.facebook.com/cqdmagrittedw)
www.cqd-magritte-dw.be



Info travaux

TRAVAUX JANVIER 2021

RUES J. LAHAYE, DE LA BRAVOURE ET ESSEGHEM

Rénovation de la voirie

La commune, via le Contrat de Quartier durable Magritte, réalise des travaux de réaménagement de voirie au niveau de la rue J. Lahaye. Plus d'infos : www.cqd-magritte-dw.be

AVENUE ODON WARLAND

Travaux impétrants

Sibelga, Proximus et Vivaqua procéderont prochainement à des travaux de renforcement d'infrastructures dans l'avenue Odon Warland. Le stationnement et la circulation seront interdits par phases en fonction de l'avancement du chantier. La circulation piétonne sera, elle, garantie.

AVENUE DE L'ARBRE BALLON

Tram 9

Plus d'infos sur les travaux pour le prolongement de la ligne de tram 9 sur www.tram9.brussels et www.stib.be ou au 0800.94.001 (9h à 12h).

La propreté au fil des saisons...

Se débarrasser des petits déchets chimiques



Vous avez peut-être profité de l'arrivée du froid et du second confinement pour repeindre votre salle à manger, vernir un meuble ancien ou encore nettoyer à fond votre friteuse ? Tous ces travaux ménagers ne se font pas sans déchets. Voici donc un petit rappel à toutes fins utiles concernant les déchets chimiques ménagers.

Aérosols, ampoules économiques, néons, briquets, graisse et huile de friture, piles, produits d'entretien et de nettoyage, produits d'impression, produits de jardinage, restes de peinture, ... tous ces déchets chimiques ménagers sont dangereux, corrosifs ou irritants. C'est pourquoi l'Agence Bruxelles Propreté dispose d'un personnel spécialement formé pour les traiter et les récolter au cours d'une collecte spécifique.

Où et comment ?

Vous pouvez déposer vos déchets chimiques ménagers soit dans l'un des recypark régionaux, soit dans l'un des points d'apport Proxy Chimik de Jette. Les Jettois peuvent également déposer leurs petits déchets chimiques en quantités limitées au service communal des Plantations (voir encadré). Lorsque vous rapportez vos déchets chimiques ménagers, ils doivent être déposés dans leur emballage d'origine (bien fermé) ou, à défaut,

dans un récipient hermétique avec le nom du produit clairement écrit sur l'emballage. Les seringues et/ou aiguilles doivent être placées dans un récipient rigide fermé, avec un peu de désinfectant. Les matières liquides et solides doivent être séparées.

Médicaments et autres chimiques

Les déchets d'amiante, bonbonnes, bouteilles et cartouches de gaz, feux d'artifice et autres explosifs, produits de laboratoire, matériaux de recouvrement de toiture, ... ne sont pas considérés comme des déchets chimiques ménagers. Pour procéder à leur élimination, vous devez prendre contact avec Bruxelles Environnement (02.775.75.75 ou www.bruxellesenvironnement.be). Les médicaments, périmés ou non, ne sont pas des déchets chimiques : vous devez les rapporter chez votre pharmacien.

**Plus d'infos : www.apr-gan.be
0800.981.81 (du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h)**

PROXY CHIMIK

Janvier 2021

- **Place Cardinal Mercier**
11 janvier 2021 de 17h à 17h45
- **Avenue H. Liebrecht**
(côté rue J.B. Moyens)
9 janvier 2021 de 17h à 17h45
- **Avenue C. Woeste**
(Notre-Dame de Lourdes)
9 janvier 2021 de 16h à 16h45
- **Service communal des Plantations**
(avenue du Laerbeek 120 - 02.478.22.99)
pour les Jettois uniquement - tous les
mardis, jeudis et samedis de 9 à 12h
sauf entre le 19 décembre et le 4 janvier
inclus (voir ci-dessous).

Fermeture du service Plantations

Le service communal des Plantations sera inaccessible au public entre le 19 décembre 2020 et le 4 janvier 2021 inclus. Durant cette période, vous n'aurez donc pas la possibilité d'y déposer vos déchets verts ou déchets chimiques.

Dès le 1^{er} janvier 2021

La Région bruxelloise devient zone 30

Le 30 km/h devient la règle partout



C'est déjà le cas à Jette pour les voiries communales, mais c'est maintenant l'entièreté du territoire bruxellois qui s'apprête à passer en zone 30. Dès le 1^{er} janvier 2021, rouler à 30 km/h dans les rues de la capitale deviendra en effet la règle générale. Un changement important pour tous les habitants, entreprises, travailleurs et visiteurs de la Région bruxelloise, mais qui ouvre les portes d'une ville plus apaisée.

© Bruxelles Mobilité

La commune de Jette, avec une longueur d'avance sur les autres communes bruxelloises, a décidé, en mai dernier, d'anticiper la décision régionale et d'instaurer une limite de vitesse de 30 km/h sur l'entièreté de ses voiries communales – à quelques rares exceptions près (voir encadré p. 11) – pour la circulation motorisée. Les Jettois ont

donc déjà eu l'occasion de prendre de bonnes habitudes, mais ils devront maintenant les appliquer aussi dans toutes les autres communes bruxelloises.

Des objectifs à long terme

La Ville 30 est l'une des nombreuses actions concrètes du Plan régional de mobilité 'Good Move', élaboré avec les associations de terrain, les communes et les citoyens, et

approuvé par le gouvernement bruxellois en mars 2020. Ce plan, qui a pour but de faire de Bruxelles une ville plus sûre, plus conviviale et plus fluide, cadre avec les objectifs établis par la Déclaration de Stockholm : réduire de 50% le nombre de décès consécutifs à des accidents de la circulation routière entre 2020 et 2030 et limiter la vitesse au niveau mondial. En choisissant d'instaurer sur son territoire une zone 30 généralisée,

Bruxelles emboîte le pas à d'autres grandes villes européennes comme Grenoble, Oslo ou encore Bilbao qui ont enregistré de très bons résultats en termes de diminution du nombre de tués et blessés graves lors des accidents de la route.

Une ville plus sûre et plus conviviale

Le risque de décès pour les piétons est 5 fois moins élevé à 30 km/h qu'à 50 km/h et les conséquences d'une collision sont moindres grâce à une distance de freinage réduite. En cas de choc, à 30 km/h, la ceinture de sécurité remplit en effet parfaitement son rôle protecteur, sans dégâts collatéraux. Réduire la vitesse permet en outre d'élargir le champ de vision du conducteur et assure ainsi une meilleure visibilité. La Ville 30 rend donc possible une meilleure cohabitation entre les différents usagers sur la route. Piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, automobilistes... se déplacent en sécurité. De plus, le passage de 50 à 30 km/h diminue de moitié les nuisances sonores dues au trafic routier. Rouler à maximum 30 km/h, ce sont donc des bénéfices importants pour tout le monde !

30 km/h partout ?

Le 30 km/h dans les rues de la capitale devient la règle générale à partir du 1^{er} jan-



vier 2021, à quelques exceptions près : la vitesse est limitée à 50 ou 70 km/h sur certains grands axes et à 20 km/h dans les zones de rencontre. Ce sera donc le panneau 'entrée d'agglomération' situé aux entrées de Bruxelles qui signalera la limitation



Rouler à maximum 30 km/h presque partout, ce sont des bénéfices importants pour tout le monde : plus de sécurité routière, moins d'accidents graves, moins de bruit... Une Ville apaisée !

de vitesse à 30 km/h et seules les exceptions seront encore signalées par les panneaux 50 km, 70 km ou zone de rencontre. Pour y voir plus clair, vous pouvez consulter la carte de répartition des vitesses par axes, approuvée par le gouvernement bruxellois le 16 juillet 2020, sur le site de Bruxelles Mobilité www.ville30.brussels.

30 km/h pour tout le monde ?

Oui ! Le code de la route est formel : tous les usagers doivent respecter la limitation de vitesse, y compris les bus, les cyclistes, les trottinettes... même sur les pistes cyclables séparées ou les sites propres. La limite de vitesse concerne donc bien tous les véhicules, motorisés ou non. Les seules exceptions concerneront les trams, les véhicules de secours/prioritaires et les déneigeuses.

Infos et carte interactive : www.ville30.brussels

Plus d'infos concernant Jette : Service technique Mobilité et Aménagement urbains
02.422.31.07
mobilite-mobiliteit@jette.irisnet.be
www.jette.be

Le dernières rues jettoises à 50 km/h

A Jette, seuls trois axes seront encore limités à 50 km/h :

- L'avenue de l'Exposition
- L'avenue Démosthène Poplimont
- Une partie de l'avenue de l'Arbre Ballon (entre le chemin des moutons et l'avenue de l'Exposition)

11 nouveaux Velo-Boxx

Bonne nouvelle pour les cyclistes jettois en attente d'un emplacement pour garer leur vélo. Dans le courant du mois de décembre, 11 nouveaux Velo-Boxx seront installés à Jette.

Ces nouvelles installations feront grimper à 60 le nombre de Velo-Boxx sur le territoire communal. Jette disposera donc de quelque 295 emplacements pour vélos et de 2 places pour vélos cargos. Une belle offre, mais malheureusement encore bien insuffisante pour combler les nombreuses demandes puisque 343 Jettois et Jettoises sont encore en attente d'une place pour garer leur vélo en sécurité.

Voici la liste des nouveaux emplacements :

- rue Vanderborght (croisement avenue de Laeken)
- rue Longtin (croisement avenue Carton de Wiart)
- rue L. Procureur (croisement avenue C. Woeste)
- rue J.P. Ballings (croisement rue J. Schuermans)
- rue M. Van Rollegheem (croisement avenue J. de Heyn)
- rue des Augustines (croisement rue Dansette)
- avenue de la Constitution : 2 Velo-Boxx (croisement avenue Broustin)
- rue R. Uyttenhove (en face du parc)
- rue Tilmont (croisement boulevard de Smet de Naeyer)

- rue Steppé (croisement avenue Notre-Dame de Lourdes)



Infos et demandes d'emplacement : CyCLO
02.414.03.00 - cycloparking@cyclclo.org
www.cycloparking.org

No Impact Jette bascule vers des ateliers en ligne

Le corona continue à nous jouer des tours et a donc forcé la nouvelle édition de No Impact Jette à chercher des solutions créatives pour l'organisation de ses premiers ateliers. L'humain et l'environnement ont beau être au centre de cette initiative, en période de lockdown, il convient de privilégier avant tout la sécurité.

Étant donné que les ateliers de No Impact Jette menaçaient de tomber à l'eau, les organisateurs ont décidé de changer leur fusil d'épaule et de débiter avec une alternative en ligne. Les visioconférences ont l'avantage de pouvoir accueillir simultanément un plus grand nombre de personnes que les événements en live et pourront donc atteindre de plus nombreux Jettois. Les comptes-rendus des ateliers précédents peuvent être consultés sur www.noimpactjette.be.

Fabriquer son fromage

Faire soi-même son fromage est assez simple, très peu fastidieux et le résultat est délicieux. C'est aussi une chouette manière de suivre le processus de fabrication et de disposer chez soi d'un produit correspondant à ses propres goûts. En outre, tous les ingrédients



utilisés sont naturels et sains et la fabrication ne nécessite qu'un minimum d'emballage.

Lors de cet atelier, vous apprendrez à fabriquer un fromage frais, doux et léger à digérer au lait pasteurisé. Le processus de fabrication est simple et repose sur le caillage du lait par acidification.

• No Impact Jette

Fabriquer son fromage

Lundi 18 janvier, de 19h à 21h

Atelier en ligne

(vous recevez le lien lors de l'inscription)

Gratuit - Inscription obligatoire

(lrayonvert@skynet.be)

www.noimpactjette.be

Conseil No Impact : optez pour un sapin de Noël en bois !

Même en cette année corona, le débat fait rage entre les partisans d'un vrai sapin et ceux d'un sapin réutilisable en plastique. Mais la solution la plus écologique est de fabriquer soi-même son sapin de Noël ! Depuis quelques années, on trouve sur internet un tas d'idées créatives pour réaliser une décoration de Noël unique et économique : un sapin fait de branches d'arbres, une palette recyclée, un sapin de livres, un arbre de lumières, ... Il est même possible de décorer magnifiquement une simple échelle. Avec un minimum de matériel et un maximum d'imagination, vous pourrez réaliser de grandes et belles choses !

Décembre en couleurs !

Pensées à partager

En cette période de grisaille, l'asbl Sources d'harmonie vous invite à mettre des couleurs dans le quotidien de Jettois isolés. Petits et grands, artistes, poètes ou peintres, ... tous à vos crayons, pinceaux et plumes !

Laissez libre cours à vos envies et à votre imagination pour partager une pensée tendre avec une personne isolée. Peintures, dessins, collages, poésies, lettres, ... Toutes vos créations peuvent être déposées dans

les boîtes-aux-lettres des maisons médicales Antenne Tournesol et Essegheem afin d'être transmises à des patients isolés. Contre l'isolement, soyons solidaires !

• Maison médicale Antenne Tournesol Jette

rue Henri Werrie, 69

• Maison médicale Essegheem

rue Essegheem, 24

La prime pour la stérilisation des chats suspendue

Cette année encore, la prime pour la stérilisation des chats domestiques a rencontré un franc succès. Le revers de la médaille est évidemment que le budget alloué à cette dernière a été épuisé en un rien de temps, de sorte qu'il n'est aujourd'hui plus possible d'obtenir cette intervention communale. Si la mesure est relancée en 2021, vous en serez informé via le Jette Info et le site internet de la commune.

Appel à projets 'Inspirons le Quartier'

Lancez-vous dans un projet collectif !

A l'aube d'une nouvelle année pleine de défis, Bruxelles Environnement annonce avec enthousiasme le lancement du prochain appel à projets 'Inspirons le Quartier'. Les modalités pratiques de cet appel seront publiées sur le site de la Région dès janvier. C'est le moment de déjà réfléchir à de nouvelles idées !



Annulations, changements d'organisation, nouvelles habitudes, ... les projets citoyens n'ont pas été épargnés par la crise du coronavirus. Heureusement, bon nombre d'initiatives ont pu s'adapter pour permettre aux habitants de conserver un lien social, dans le respect des conditions sanitaires bien entendu. Les composts de quartier ont continué à accueillir les déchets organiques, les potagers collectifs ont vu pousser de beaux légumes et des plantes se sont installées sur certaines façades. Voilà certainement de quoi vous inspirer pour l'appel à projets 2021.

Projets collectifs et de quartier

'Inspirons le Quartier' soutient les Bruxellois dans la réalisation de projets collectifs qui permettent de dynamiser et d'améliorer la qualité de vie d'un quartier et de mobiliser les habitants autour de la préservation de l'environnement et du développement durable. En plus des thématiques habituelles 'alimentation/potager', 'compost collectif', 'zéro déchet', 'nature et biodiversité' et 'énergie', les projets pourront également s'articuler en 2021 autour de la 'mobilité' et de la 'propreté publique'.

Préparez-vous dès à présent

Si vous avez envie de démarrer un projet dans votre quartier, commencez dès à présent à rassembler des idées. Les exemples ne manquent pas : boîte à livres, compost de quartier, potager collectif, projet de végétalisation d'une rue, atelier de cuisine durable, atelier et fête zéro déchet... Pour porter un projet, il vous faudra former un petit groupe de minimum 5 personnes, appartenant à des ménages différents et au moins 3 d'entre elles devront habiter en Région bruxelloise. Parlez-en autour de vous !

Si vous avez des questions ou si vous avez envie de recevoir par mail les informations sur l'appel à projet dès que les modalités pratiques seront connues, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Développement durable-Environnement.

Service Développement durable-Environnement
 cmeeus@jette.irisnet.be
 02.422.31.03

Le Petit vélo jaune cherche des bénévoles

Accompagnement de jeunes parents

Saviez-vous que les 1.000 premiers jours de la vie d'un enfant sont essentiels pour son développement ? Or, le bien-être des enfants passe inmanquablement par celui de leurs parents. Le Petit vélo jaune propose donc un accompagnement aux parents plus isolés ou en situation de fragilité ou de précarité. Et ce, dès le début de leur aventure familiale.

Par un soutien et une écoute bienveillante, les bénévoles du Petit vélo jaune tentent de redonner aux parents la confiance qui leur est indispensable pour oser croire en eux et en leur compétence en tant que parents. Un peu comme un enfant qui enfourche un vélo pour la première fois a besoin d'être encouragé et soutenu pour oser se lancer !

Accompagnement gratuit et régulier

L'asbl propose à ces familles d'être accompagnées chez elles par un 'coéquipier', une fois par semaine durant un an minimum. Il s'agit d'un accompagnement gratuit, régulier, encadré et dans la durée, qui se fait au sein du milieu de vie de ces familles. Le rôle du coéquipier est varié et s'ajuste en fonction des besoins de la famille : partager son expérience pour s'occuper du nouveau-né, découvrir ensemble le quartier ou juste papoter, aider dans des démarches administratives, ... Le coéquipier est là pour accompagner les parents, les soutenir, les écouter, leur donner confiance en eux. Ensemble, coéquipier et famille tendent vers un objectif commun : offrir à la famille un cadre de vie rassurant où chacun peut s'épanouir en toute confiance.

Les coéquipiers animation

L'association lance un nouveau type d'accompagnement ciblé sur les activités et sorties ludiques à réaliser avec les enfants : les coéquipiers animation. Ici, les bénévoles se rendent 5 fois, sur une période de 6 mois, dans une famille déjà accompagnée par le Petit vélo jaune. Ils initient des animations (jeux de société, lecture, bricolage, sortie à la bibliothèque) à faire ensemble, pour proposer des idées au(x) parent(s).

Vous vous sentez concerné par cette démarche ? Le Petit vélo jaune est à la recherche de bénévoles pour des familles à Jette. Prenez donc contact avec l'association :
 Le petit vélo jaune :
 0471.70.22.57 – info@petitvelojaune.be.

Plus d'infos : www.petitvelojaune.be

Une saison des fêtes chaleureuse

Soyons (localement) solidaires



S'il y a bien une chose que la crise sanitaire nous a enseignée, c'est qu'il convient d'être solidaire les uns envers les autres et que les nombreuses organisations de solidarité jouent un rôle fondamental dans notre société. L'arrivée des fêtes de fin d'année offre une occasion idéale de les soutenir avec un don.

Vous trouverez ci-dessous un petit aperçu des différentes organisations qui travaillent à Jette pour les personnes en difficulté, défavorisées, ...

Accueil Montfort

Maison d'accueil et d'hébergement pour femmes de 18 à 50 ans, sans enfants, qui se retrouvent sans logement pour des raisons financières, sociales, familiales et/ou psychologiques. L'Accueil Montfort est à la recherche de fonds d'urgence pour acheter le bâtiment de la rue de l'Eglise Saint-Pierre dont la mise en vente menace l'existence de l'organisation.

Accueil Montfort

rue de l'Eglise Saint-Pierre, 12

02.426.87.12

accueil@amontfort.be

N° de compte Bancaire :

BE 9733 7791 3650 (Don)

Croix-Rouge Section de Jette

Qu'ils s'agisse d'une action d'aide préventive ou d'une situation d'urgence, les volontaires du Service de Secours de la section Croix-Rouge de Jette sont toujours prêts à apporter leur aide. Cette section est également présente lors de divers événements locaux et joue un rôle fondamental en cette période de crise corona, entre autres via la distribution de matériel médical dans les maisons de repos. La Section locale de Jette organise également une fois par semaine une tournée pour apporter de la soupe, du café, des sandwiches, des couvertures, ... aux sans-abris.

Section Croix-Rouge de Jette

rue Léon Theodor, 108-bte 1 –

0473.44.53.94 (Francis Martiat, président

de la Croix-Rouge de Jette)

info@croixrouge-jette.be

N° de compte bancaire :

BE96 3101 4747 0705

Centre d'Entraide de Jette

Le Centre d'Entraide de Jette joue un rôle essentiel auprès des personnes précarisées. Il se divise en plusieurs pôles : l'aide alimentaire aux Jettois avec la distribution de colis, le suivi social pour les non-bénéficiaires des services du CPAS, les écoles des devoirs primaire et secondaire (soutien scolaire, éveil et animations) et les cours de jour de français langue étrangère pour adultes.

Le Centre d'Entraide de Jette gère également Rouf, un magasin de deuxième main labellisé Solid'R. Ce projet de réinsertion socioprofessionnelle organise aussi des ateliers de couture, de transformation, de tri et zéro déchet.

Centre d'Entraide de Jette

rue Henri Werrie, 11

02 428 90 56

Info.rouf@gmail.com

secretariat.cej@gmail.com

N° de compte bancaire :

BE63 5230 4388 5808

Centre de Vie

Le centre de jour pour personnes adultes porteuses d'un handicap mental propose des activités individuelles ou de groupe, telles que des ateliers de cuisine, d'artisanat, d'informatique, ... Il propose également un catalogue de Noël avec toutes sortes d'idées de cadeaux, de cartes, de dessins, ... Le Centre de Vie propose un accompagnement adapté aux besoins et désirs des bénéficiaires, afin d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser leur intégration dans la société.

Le personnel encadrant recherche le bien-être et l'épanouissement personnel des résidents en favorisant l'expression et le développement des potentialités de chacun, dans un cadre respectueux de leur différence.

Centre de Vie

avenue J.-J. Crocq, 8

02.479.98.50

centredevie@belgacom.net

N° de compte bancaire :

BE52 3100 7256 7709

Centre d'accueil jettois pour demandeurs d'asile de la Croix-Rouge

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asiles de la Croix-Rouge assure l'accueil des femmes demandeuses d'asile. Actuellement, 67 personnes y sont hébergées, dont 6 bébés et 3 enfants. Le centre peut également accueillir des hommes âgés nécessitant des soins.

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Croix-Rouge

rue F. Volral, 37

02.474 08 10

centre.jette@croix-rouge.be

N° de compte bancaire :

BE72 0000 0000 1616 (n° spécial dans le cadre du Covid)

Bulle, Wasserette mobile

Cette asbl a pour objectif de créer du lien avec les personnes les plus précarisées, grâce à une camionnette équipée de deux machines à laver et de deux séchoirs. La wasserette mobile Bulle parcourt chaque

semaine différentes communes bruxelloises pour laver et sécher le linge des personnes sans-abris ou en situation de grande précarité. Pendant que les machines tournent, des rencontres et échanges ont lieu autour d'un café.

Bulle, Wasserette mobile

chaque mardi de 13h30 à 17h sur la place Cardinal Mercier
0487.44.88.68
bulleasbl@gmail.com

Restojet

Le service d'accueil de jour pour personnes sans domicile fixe et/ou en besoin de guidance, accueille, écoute et accompagne les personnes les plus précaires

dans leurs démarches de vie. Il leur permet également de manger un repas équilibré (du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30) et organise la récolte et la distribution de vivres. RestoJet organise aussi des animations socioculturelles, du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h, et offre la possibilité aux personnes précarisées de profiter d'une douche gratuite ainsi que d'un petit déjeuner, tous les jours de 9h à 10h.

Restojet

place Cardinal Mercier, 36
0499.51.21.50
nicolas.schkoda@restojet.be
N° de compte bancaire :
BE42 3100 3057 1254

L'Ange Gardien

Restaurant social et association, L'Ange Gardien a pour but de venir en aide aux plus démunis et de lutter contre la solitude en créant du lien entre les personnes. En cette période Covid, l'association est ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 13h, et permet de profiter d'un repas chaud ou, à défaut, d'un colis alimentaire.

L'Ange Gardien

avenue Secrétin, 11-13
0498.21.51.08
info@angegardien.be
N° de compte bancaire :
BE95 9799 8769 8158

CNCD-11.11.11

L'Opération 2020 prolongée jusque fin décembre

Grâce à l'Opération 11.11.11, le CNCD-11.11.11 finance chaque année des programmes d'actions et des projets de développement en Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient et Asie. En 2020, face à l'épidémie de Covid-19, elle prend une dimension supplémentaire car la crise sanitaire touche la planète entière, aggravant la pauvreté et les inégalités mondiales.

La pandémie de Covid-19, en contraignant la majorité de l'humanité au confinement et en provoquant la pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale, révèle la fragilité de notre système. Dans les pays en développement, l'impact socio-économique de la crise sanitaire est dramatique et des dizaines de millions de personnes sont poussées dans la pauvreté et dans l'insécurité alimentaire.

Une étude publiée par l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies indique que 8% de la population mondiale risque de tomber dans la pauvreté en raison des retombées économiques de la pandémie. La faim dans le monde, qui rega-



gnait du terrain avant la crise sanitaire, s'aggrave elle aussi avec le coronavirus et menace entre 83 et 132 millions de personnes supplémentaires. Nous sommes tous concernés par cette crise et par ses retombées !

Un monde d'après juste et durable

Face à ces constats, le CNCD invite à une plus grande coopération internationale et à faire de cette crise une opportunité pour reconstruire un 'monde d'après' juste et durable. Grâce à la générosité des citoyens belges, l'opération 11.11.11 permet chaque année au CNCD de financer des dizaines de projets de développement durable qui apportent des solutions concrètes dans les pays en développement. En luttant contre les pandémies, en soutenant le développement des mutuelles de santé, en aidant les communautés à bâtir une agro-écologie qui respecte les écosystèmes et permet de lutter contre la faim, en soutenant les mouvements citoyens démocratiques face aux régimes autoritaires, l'Opération 11.11.11 entend contribuer à la construction de ce 'monde d'après' dans les endroits les plus pauvres de la planète.

Vous voulez, vous aussi, apporter votre pierre à l'édifice de ce 'nouveau' monde et faire pencher la balance en faveur d'un monde plus équilibré ? Alors participez à l'Opération 11.11.11 en achetant des produits vendus au profit de l'association !

Plus d'infos : www.cncd.be

Marathon des lettres d'Amnesty International

Une lettre peut sauver des vies !

En raison de l'annulation du Marché de Noël jettois, le marathon des lettres d'Amnesty International programmé en décembre ne pourra avoir lieu comme prévu, mais la commune de Jette vous propose malgré tout d'y participer. Vous aussi, engagez-vous pour les droits humains !

En mars 2020, la commune de Jette a décidé d'adopter des hommes et des femmes originaires d'Égypte, de Palestine et du Burkina Faso et considérés en danger par Amnesty International. En les adoptant, la commune a souhaité mobiliser les Jettois autour de la défense des droits humains, notamment via l'organisation d'un marathon des lettres qui aura lieu cette année en ligne.

Des lettres pour changer les choses

Vous voulez vous mobiliser en faveur d'individus en danger et marquer votre soutien aux actions d'Amnesty International ? Rendez-vous sur www.jette.be pour découvrir les cas soutenus par Jette (voir encadré). Vous y trouverez des modèles de lettres à compléter et à renvoyer à la coordinatrice Solidarité internationale jettoise afin d'appuyer les démarches d'Amnesty International auprès des pays concernés.



Comment participer ?

- Téléchargez la ou les lettres correspondant aux cas pour lesquels vous souhaitez vous mobiliser sur www.jette.be.
- Notez la date, votre nom et votre adresse sur la lettre et signez-la (une lettre par signataire).
- Déposez votre lettre dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou envoyez-

la par courrier (Chaussée de Wemmel, 100), à l'attention de la coordinatrice Solidarité internationale avant le 31/12/2020.

La coordinatrice Solidarité internationale centralisera toutes les lettres et les transmettra à Amnesty International qui les fera suivre aux autorités des différents pays. A vous de jouer !

Des destins en danger...

Aser Mohamed

Le 12 janvier 2016, alors qu'il n'avait que 14 ans, Aser Mohamed a été arrêté par des agents de l'Agence nationale de sécurité (NSA) d'Égypte. Détenu en secret pendant 34 jours, il a été torturé pour 'avouer' des crimes dont il est actuellement accusé. Aujourd'hui en procès pour des aveux extorqués sous la torture, il risque 15 ans de prison.

Filles du Burkina Faso

Au Burkina Faso, des milliers de filles, âgées la plupart du temps de 11 ou 12 ans, sont victimes de mariages précoces et forcés, pour renforcer des alliances familiales ou un statut social, en échange de biens, d'argent ou de services. Privées d'instruction, ces jeunes filles doivent s'occuper des tâches ménagères, travailler au champ et assumer un rôle de mère, alors qu'elles ne sont encore elles-mêmes que des enfants.

Issa et Farid

Issa Amro encourage les jeunes Palestiniens à trouver des moyens de lutte pacifiques contre l'occupation israélienne et les lois discriminatoires en vigueur à Hébron. L'avocat Farid al Atrash dénonce les violences perpétrées par les autorités palestiniennes et israéliennes. Tous deux ont été arrêtés après avoir participé à une manifestation pacifique dans les rues de Hébron et sont sous le coup d'accusations fantaisistes, dont l'objectif est d'entraver leurs activités de défense des droits humains.

BiblioJette, uniquement sur rendez-vous

Mesures inchangées jusque fin décembre

Depuis le 3 novembre, la bibliothèque est accessible uniquement sur rendez-vous. Ces mesures sont prolongées jusqu'au 30 décembre, mais pourraient être modifiées début janvier, sous réserve des décisions prises par le gouvernement. Pensez donc à consulter régulièrement le site internet de la bibliothèque afin d'être informé d'éventuels changements.

Pour l'emprunt de livres, deux possibilités s'offrent à vous : le take away ou l'emprunt sur place. Le port du masque est quant à lui toujours obligatoire, quelle que soit la formule choisie.

Take Away

- Sur rendez-vous par mail à bibliojette@jette.irisnet.be ou au 02.426.05.05, seulement pour les personnes déjà inscrites à la bibliothèque de Jette.
- Choisissez les livres sur le catalogue : <https://biblio.brussels>. Attention : veillez à sélectionner la bibliothèque de Jette et à vérifier la disponibilité des livres !
- Une fois que vous avez choisi vos livres, envoyez un mail à bibliojette@jette.irisnet.be en indiquant vos nom et adresse ainsi que le numéro de votre bibliopass, les titres et auteurs des livres souhaités. (Attention :



pas de réservation via le bouton "réserver" du catalogue ! Toutes les demandes pour le take away se font par mail. Vous n'avez pas besoin de votre code pin !).

- Vous recevrez une confirmation ainsi qu'un jour et une heure de rendez-vous pour venir chercher vos livres à la bibliothèque (place Cardinal Mercier, 10). Veillez à être à l'heure. Si ce n'est pas le cas, les livres seront remis en rayon et aucune autre demande de votre part ne sera traitée.

Choix de livres sur place (par bulle)

Pour effectuer un choix de livre directement à la bibliothèque, vous devez prendre rendez-vous par mail à bibliojette@jette.irisnet.be ou au 02.426.05.05. Vous aurez 20 min pour choisir vous-même vos livres sur place, seul ou avec votre bulle familiale.

Retour de livres

Vous pouvez à tout moment rendre les livres empruntés via la chute à livres qui se trouve à droite de la porte d'entrée de la bibliothèque.

Autres services

Jusqu'à nouvel ordre :

- Toutes les activités et animations sont annulées
- Les ordinateurs sont inaccessibles
- Le prêt interbibliothèques est à l'arrêt
- Il n'est pas possible de s'installer ou d'étudier sur place

BiblioJette

Place Cardinal Mercier, 10
02.426.05.05
bibliojette@jette.irisnet.be
www.bibliojette.be

Labolobo, the place to be... together

Au premier semestre 2021, le laboratoire social Labolobo poursuit ses cours hebdomadaires de Biodanza pour enfants.

Labolobo organise chaque jeudi des cours de danse pour enfants Biodanza. Biodanza, c'est la danse de la vie. Un temps

pour soi, dans la joie, la convivialité et la gentillesse pour se détendre, grandir, créer, se ressourcer, se remplir d'énergie vitale et de bien-être. Pas de condition physique ou de flexibilité pré-requises, les cours sont ouverts à tous les enfants de 4 à 6 ans.

Biodanza pour enfants

Chaque jeudi, de 16h30 à 17h30
130 €/trimestre
Labolobo - Avenue F. Lecharlier, 4
Plus d'infos :
02.270.34.11
info@labolobo.eu - www.labolobo.eu

Aidez les commerces jettois et achetez local !



Les commerçants et indépendants sont particulièrement touchés par la crise du coronavirus et les mesures qui en découlent. Durant plusieurs semaines, ils ont dû fermer leurs portes et ont dû respecter des conditions très strictes pour pouvoir rouvrir à nouveau. Les cafés et restaurants sont aujourd'hui toujours fermés. Certains d'entre eux ont profité de l'occasion pour développer un service en ligne ou un système de take away.

Ne laissez pas tomber le commerce local et faites vos achats le plus possible auprès des magasins de votre quartier. Vous trouverez également sans aucun doute l'inspiration nécessaire parmi la large offre jettoise pour votre shopping de fin d'année. Et n'oubliez pas non plus le marché dominical jettois qui offre une riche variété d'étals en plein air. Aidez les commerçants jettois et achetez local !

Courses de fin d'année

Le shopping de Noël à Jette, c'est sympa !

Les circonstances ne sont pas propices à des fêtes de fin d'années exubérantes, mais cela ne vous empêchera probablement pas de partager un bon repas et d'échanger quelques cadeaux, en petit comité bien entendu. C'est l'occasion de soutenir les commerçants locaux et d'acheter chez eux votre menu de fête et vos cadeaux de fin d'année...

Faire ses achats de Noël, ce n'est pas une sinécure cette année. Les commerces (non essentiels) n'ont pu rouvrir leurs portes qu'au début du mois et ont dû tenir compte d'une série de mesures strictes qui ont rapidement engendré des files d'attente plus longues, un phénomène assez ennuyeux qui va généralement de pair avec les grandes chaînes, les grands magasins et les supermarchés. Chez le petit commerçant du coin ou dans une petite boutique, cet inconvénient est largement contrebalancé.

Petit mais convivial

Dans les commerces de proximité, le shopping est généralement plus relax parce que leur taille permet de mieux gérer certains paramètres : le nombre de clients, le temps d'attente, l'offre, ... Tout cela rejaillit d'ailleurs directement sur la clientèle. Les gens font la queue de manière plus disciplinée et s'accordent même un brin de papote à distance, qu'ils se connaissent ou non. Les vendeurs quant à eux, ravis de pouvoir accueillir à nouveau leurs clients, leur fournissent avec plaisir un service personnalisé ou un avis éclairé.

De nombreuses idées de cadeaux

Le temps où le commerce jettois se limitait à l'épicerie, la boulangerie ou la boucherie du coin est révolu depuis longtemps. Ils restent heureusement bien représentés, mais ces petits commerces 'indépendants' traditionnels et leurs produits de qualité ont reçu ces dernières années la compagnie de magasins spécialisés, de boutiques et d'artisans qui, en



cette période de l'année, regorgent sans aucun doute de nombreuses idées de cadeaux originaux. Pourquoi ne pas sortir des sentiers battus et miser par exemple sur des articles 100% belges, durables et/ou équitables ? Ou opter pour un cadeau fait main ou artisanal ? Une chose est sûre : que vous cherchiez quelque chose de fou, de banal ou de spécial, vous le trouverez à Jette...

Soutien au commerce local

E-commerce régional et autres initiatives

Les initiatives pour encourager et soutenir le commerce local ne manquent pas ces derniers temps. Que ce soit au sein même de la commune où à l'extérieur, certaines instances mettent tout en œuvre pour épauler les commerçants durant cette période difficile.

Deux périodes de fermeture obligatoire de leur affaire, c'est ce que de nombreux détaillants et établissements horeca ont dû affronter cette année. Ils tentent pourtant, avec détermination, pleins de bonne volonté et malgré des mesures strictes de sécurité, de tirer le meilleur de cette période de fin d'année, mais pour les cafés et les restaurants aucun assouplissement n'est encore annoncé. Heureusement, en temps de crise,

la solidarité n'est jamais loin.

Conseils, services et outils

Les aides financières fédérales et régionales constituent bien sûr le principal soutien qui permet aux établissements horeca et aux petits détaillants de garder la tête hors de l'eau malgré la crise sanitaire. Mais les conseils et le coaching constituent aussi un appui non négligeable pour de nombreux entrepreneurs. Le numéro de téléphone 1819 est depuis peu renforcé entre 9h et 17h. Grâce à cette instance régionale, les indépendants de tous profils peuvent obtenir gratuitement des conseils et du soutien. L'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise hub.brussel offre également des conseils et des outils gratuits. Les petits commerçants y apprennent par exemple, via un speedcoaching, comment

créer une boutique en ligne click & collect, communiquer avec la presse, ...

E-commerce

Autre initiative de hub.brussels, la boutique en ligne régionale et locale mymarket.brussels, aujourd'hui en phase de lancement, permet aux entrepreneurs de s'enregistrer gratuitement pour faire connaître leur affaire et/ou vendre leurs produits en ligne. Ce portail d'e-commerce est né au départ de plusieurs initiatives locales bruxelloises, dont cmazone.be, un site internet créé par un enthousiaste Jettois qui souhaitait offrir au commerce local jettois une plateforme en ligne pour lui faire découvrir les atouts de l'e-commerce.

Plus d'infos :
1819.brussels – hub.brussels
cmazone.be

Horeca en take away à Jette



Les restaurants sont fermés, mais le take away reste possible. Vous trouverez ci-dessous les restaurants jettois qui offrent un service de vente à emporter. Soutenez-les en ces temps difficiles.

- **Le Cristobald**
Restaurant libanais et français
Avenue Charles Woeste 172
02.428.11.30
www.cristobald.be
- **Astoria**
Restaurant grec
Rue Timmermans 4
02.280.46.70
ouzerie-astoria.com
- **Krob Khun**
Restaurant thai
Avenue de Laeken 4
www.krobkhun.be
- **Atelier 34zero**
Cuisine polonaise
drève de Rivieren 334
02.428.33.06
www.atelier340muzeum.be
- **L'Olivier de Villarosa**
Restaurant italien
Chaussée de Wemmel 10
0471.56.07.11
www.olivierdevillarosa.be
Commandes 1 jour à l'avance
- **La Piazza**
Restaurant italien
Avenue du Sacré-Coeur 95
02.479.43.32 - takeaway.com
- **La Conca d'Oro**
Restaurant italien
Rue Léon Theodor 115
02 428 35 64
www.concadoro.be
- **Le French Kiss**
Cuisine française et belge
Commandes la veille avant 18h
Rue Léopold I^{er}, 470
- 02.420.04.82 (11h- 16h) ou 0477/34.30.47
www.restaurantfrenchkiss.com
Facebook: @restaurantfrenchkiss
- **Le Patagaf**
Cuisine d'ici et d'ailleurs
Boulevard de Smet de Naeyer 167
02.426.90.93 -
stephanpeemans@gmail.com
restaurant-patagaf-jette.be
- **Pizza Di Beqo**
Pizzeria
Avenue Henri Liebrecht 76
02.478.78.68
Facebook: @PizzaDiBeqo
- **Barapaot**
Brasserie
Place Cardinal Mercier 25
02.219.29.96
- **Café De Boerkes**
Petite restauration
Chaussée de Dielegem 131
0497.54.51.66
- **Herakles**
Restaurant grec
Chaussée de Dielegem 145
02.478.25.92
www.restaurantherakles.be
- **Schievelavabo**
Brasserie
Take away le samedi uniquement
Place Cardinal Mercier 35
Facebook: @schievelavabojette
Commandes du lundi 18h au jeudi 18h
- **Les Petits os**
Grillade
Take away le jeudi, vendredi et samedi
de 18h à 21h
Place Carinal Mercier, 44
Commandes : 0472.36.07.68 -
02.427.63.31
Facebook: Les petits os
- **Le Moulin à poivre**
Grillade, pierrade
Mardi, jeudi, vendredi et samedi

- Rue G. Gilson 9
02.479.58.08
Resto.be
Commander la veille
- **Wine in the City**
Uniquement le vendredi et le samedi
Place Reine Astrid 34
wineinthecity.be
Facebook: @winecity20
 - **De Broebbeleir**
Burger
Chaussée de Dieleghem 140
02.375.95.30
Deliveroo.be
 - **Bun's Burgers**
Burger
Chaussée de Jette 596
02.725.68.44 - 0471.75.05.85
Deliveroo.be
 - **Hoshi Hoshi**
Cuisine japonaise/sushi
Avenue de l'Exposition 195
02.476.80.00
www.hoshihoshi.be
 - **Le Breughel**
Brasserie
Place Cardinal Mercier 23
02.428.28.30 - 0477.59.15.04
www.lebreughel.be
 - **Le Central**
Brasserie
Place Laneau 1
02.426.72.34 - 0475.80.66.78
brasserie.lecentral1090@gmail.com
www.lecentral-jette.be
 - **Sensei Sushi**
Cuisine japonaise/sushi
Place Reine Astrid 15
02.425.27.99 - 0470.76.42.95
www.sensei-sushi.be
 - **La Carretta**
Restaurant italien
Rue des Wallons 65
02.426.67.25 - 0475.78.67.25
www.carretta.be
 - **Ninja**
Restaurant japonais
Rue Henri Verrie 61
02.427.41.58 - ubereats.com
www.ninjarestaurant.be
 - **Pizza Bento**
Pizzeria
Rue Leopold 1^{er} 333
02.426.00.02 - takeaway.com
www.pizzabento.be
 - **La Penisola**
Restaurant italien
Rue Pierre Timmermans 63
02.426.14.05 - 0485.00.66.14
Facebook: Ristorante la penisola
 - **Traiteur**
Rue Saint Vincent de Paul 70
0484.86.14.44
Facebook: @tanocook

Marché dominical : retour à l'occupation normale

Après un mois de novembre en semi-effectif, le marché dominical a pu retrouver, le 6 décembre, sa configuration complète pour la période de fin d'année. Les maraîchers habituels sont de retour et les Jettois peuvent à nouveau s'en donner à cœur joie pour leurs achats (de fin d'année).

Le marché dominical est l'un des monuments jettois qui aura souffert cette année. Après un lockdown complet au printemps, l'événement hebdomadaire a dû passer à la vitesse inférieure en novembre et bannir temporairement tous les étals non-essentiels.

L'offre à nouveau complète

Lorsque le comité de concertation a



donné fin novembre le feu vert pour l'ouverture des commerces qualifiés de non-essentiels à partir du 1^{er} décembre, le marché

dominical jettois a lui aussi pu compter sur un retour de tous les maraîchers. Le 6 décembre, tous les marchands ambulants ont retrouvé leur emplacement habituel sur la place Reine Astrid, dans la rue P. Timmermans, la rue Léopold 1^{er}, l'avenue de Jette et sur le square des Bruxellois. L'offre du marché dominical est bien connue, mais elle reste chaque semaine impressionnante : fruits et légumes, pain, poulet rôti, spécialités en tous genres, vêtements, bijoux, cosmétiques, ... Impossible de faire le tour de tout ce que l'on trouve au marché dominical jettois...

• Marché dominical

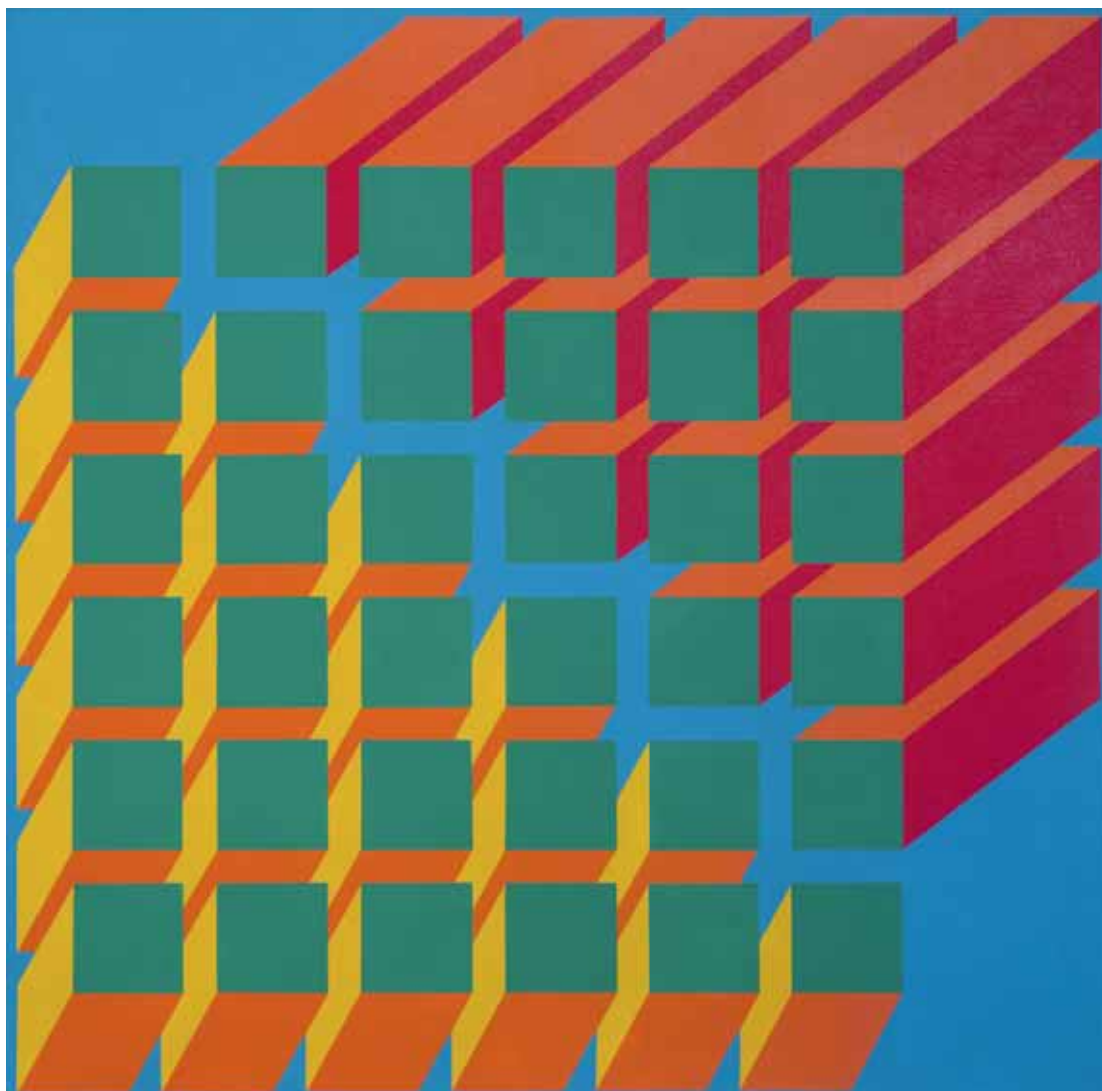
Chaque dimanche de 6h30 à 13h30
Place Reine Astrid, rue P. Timmermans, rue Léopold 1^{er}, avenue de Jette, square des Bruxellois

La collection du Musée d'Art Abstrait

Jan van den Abbeel

Groot Diotima IV

1967, peinture à l'huile sur toile, 100 cm x 100 cm



Ce mois-ci, nous mettons en lumière une œuvre de Jan van den Abbeel, l'un des 12 abstraits constructifs qui font l'objet de l'exposition en cours au Musée d'Art Abstrait.

Jan van den Abbeel (1943-2018) se passionne pour l'art dès son plus jeune âge. Dans les années 1960, âgé d'une vingtaine d'années, il se dirige vers le néo-constructivisme dont il deviendra l'un des plus grands représentants belges. Ses peintures, typiques du constructivisme, sont bien pensées et structurées. L'effet tridimensionnel et les couleurs vives donnent

à ses œuvres un grand attrait. Plus tard dans sa carrière, il se concentre sur la photographie et y impose là encore sa fascination pour les formes géométriques. Les œuvres de Jan van den Abbeel sont présentes dans de grandes collections, de Gand à New York. Au Musée d'Art Abstrait, vous pouvez découvrir sa 'Groot Diotima IV', une grille de faisceaux colorés qui crée un effet optique stimulant les yeux et le cerveau. L'œuvre est connue comme l'un des chefs-d'œuvre de la période abstraite la plus créative de van den Abbeel.

Musée d'Art Abstrait & Musée René Magritte

Rue Essegheem, 137
Du mercredi au dimanche
inclus, de 10h à 18h
10 € (tarif standard)
8 € (-23, groupes)
5 € (Jettois)
02.428.26.26
www.magrittemuseum.be

Au Musée d'Art Abstrait

Expo 12 abstraits construits



Stella Vanderauwera

Il y a un an s'ouvrait le Musée d'Art Abstrait à Jette... le premier de Bruxelles et de Belgique ! L'exposition anniversaire '12 abstraits construits' célèbre les 12 mois écoulés depuis l'inauguration du musée. Cette exposition temporaire est axée sur l'abstraction géométrique belge et complète la collection permanente de 220 œuvres réparties sur trois étages.

L'exposition met en lumière 12 artistes considérés comme faisant partie de l'abstraction 'construite' ou de l'art 'concret'.

Leurs compositions géométriques, résultats d'un travail préparatoire exigeant, sont un clin d'œil à la rénovation et à la conversion minutieuse d'une maison bruxelloise en musée.

Ces douze compositions bien pensées se distinguent les unes des autres par la sobriété des moyens, l'exubérance des couleurs ou la complexité des sujets. Dans le 'Carré' du musée, l'espace d'exposition temporaire, elles se retrouvent face à face et se prêtent au jeu des confrontations visuelles. Cet ensemble met en lumière la constante créativité de l'Abstraction géométrique en Belgique, des années 1950 à nos jours.

Avec des œuvres de : Jan van den Abbeel, Guy Baekelmans, Amédée Cortier, Gilbert Decock, Wybrand Ganzevoort, Francine Holley, Pål Horvåth, Walter Seghers, Bill Orix, Stella Vanderauwera, Etienne Van Doorslaer, Marcel Verdren.

• **Expo 12 abstraits construits**

Musée d'Art Abstrait

Rue Essegheem, 137

Du mercredi au dimanche de 10h à 18h

Prix : 10 €/8 €

(y compris les collections permanentes du Musée d'Art Abstrait et du Musée René Magritte)

L'Abbaye de Dielegthem

Première partie (1/2)



L'Abbaye de Dielegthem est la perle du patrimoine jettois. Ce magnifique bâtiment est également la preuve que Jette occupait autrefois une place importante dans la région. Le bâtiment a une histoire riche et il est dommage que seule une petite partie de la vaste abbaye ait résisté à l'épreuve du temps.

C'est vraisemblablement au 11^{ème} siècle qu'une abbaye de chanoines suivant la règle de saint Augustin fut fondée à Jette sur le site actuel du Miroir (place Reine Astrid), qu'on nommait alors Oude Heide (vieille bruyère). La première charte de l'abbaye (1095) semble indiquer qu'elle avait déjà migré vers le site de Dielegthem où elle demeura sept siècles, de sorte qu'on l'appela 'l'abbaye de Dielegthem'. De tels transferts étaient alors habituels.

Au début du 12^{ème} siècle, l'abbaye traversa une période de crise à laquelle il fut mis fin en passant à la réforme nobertine qui prolongeait, en la renforçant, la règle de saint Augustin. Depuis lors, jusqu'à la disparition du couvent à la fin du 18^{ème} siècle, ce sont des chanoines revêtus de l'habit blanc, comme à Grimbergen et Averbode, qui œuvrèrent à Dielegthem.

Au milieu du 17^{ème} siècle, l'abbaye eut à

souffrir de la guerre que se firent les ducs de Brabant et la puissante famille des Berthout, seigneurs de Grimbergen. Mais le monastère jettois se remit de sa destruction. Ce fut la première et il allait encore en connaître beaucoup d'autres.

Incendies et destruction

L'abbaye connut une vie paisible au 14^{ème} et jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle. Car en 1488, suite à la guerre que menèrent Bruxellois et Flamands contre l'archiduc Maximilien, régent de nos provinces, le village de Jette, les fermes avoisinantes et l'abbaye furent incendiés. L'abbé et les chanoines avaient fui vers des lieux plus sûrs et ne revinrent qu'après six ans.

Le 16^{ème} siècle fut un siècle de malheurs pour l'abbaye à cause de l'incompétence et de l'ambition de trois de ses abbés et surtout à cause de l'incendie des bâtiments conventuels par les calvinistes en février 1578.

Au début du 17^{ème}, trois grands prélats, les abbés Martin Heckius Ier, Jean de Haeseler et Martin Heckius II, relevèrent Dielegthem. Mais les guerres de Louis XIV mirent fin à cette période faste.

Si le 18^{ème} siècle fut très paisible, il se termina tragiquement. Sous l'influence du despotisme éclairé ambiant, les abbés eurent une tendance marquée à l'absolutisme

dans leur gouvernement intérieur. C'est à cette époque que fut réalisé le quartier abbatial, la prélatrice telle que nous la connaissons.

Puis vint le dernier acte : l'invasion des révolutionnaires français qui supprimèrent la vénérable abbaye de Dielegthem en 1796, expulsèrent ses religieux, nationalisèrent ses biens et vendirent les bâtiments en vue de leur destruction en 1797. Seule la prélatrice survécut car elle fut utilisée comme maison de campagne, colonie pour enfants chétifs et église provisoire avant la construction de l'église Saint-Joseph. C'est ce qui lui permit de parvenir jusqu'à nous.

Une deuxième vie

La bibliothèque conventuelle et les œuvres d'art que possédait l'abbaye furent dispersées. Les terres furent, quant à elles, vendues aux enchères surtout à des acheteurs français car les Belges répugnaient à acheter des 'biens noirs*'. Parmi ces acheteurs, nous trouvons Nicolas de Bonaventure, maire de Jette sous les régimes français et néerlandais ainsi que sous le royaume de Belgique. C'est à ses descendants que sainte Madeleine-Sophie-Barat acheta les terres pour fonder le Sacré-Cœur de Jette. Ayant quelques scrupules à acquérir d'anciens 'biens noirs', elle soumit son problème de conscience à l'archevêque de Malines. Ce dernier lui répondit clair et net : 'Eh bien, vous les blanchirez !'.

Quant aux archives de l'abbaye, elles se trouvaient dans son refuge urbain de Bruxelles. En 1718, lors d'une émeute, la populace pilla le bâtiment et jeta les archives à la Senne. C'est ce qui explique que si peu de documents concernant Dielegthem soient encore disponibles à ce jour.

Se trouvant dans un piteux état, la prélatrice ou demeure abbatiale fut restaurée par la commune de Jette à la fin des années 1960 et inaugurée en septembre 1972. L'asbl 'Comté de Jette' a œuvré à l'époque pour que ce fleuron jettois soit préservé.

*Biens noirs : Durant la Révolution française, les biens de l'Eglise ont été confisqués et vendus publiquement pour lutter contre la crise.